

Les contre-indications à la vaccination sont les suivantes :

- Allergie à l'un des composants du vaccin (notamment polyéthylène-glycols) produit actif ou excipients tels que mentionnés dans le RCP pour tous les vaccins;
- Réaction anaphylactique au moins de grade 2 (atteinte au moins de 2 organes) à une première injection du vaccin posée après expertise allergologique pour tous les vaccins;

- Episodes de syndrome de fuite capillaire (contre-indication pour les vaccins Jcovden (Janssen) et Vaxzeveria (Astra Zeneca) ;
- Syndrome thrombotique et thrombocytopénique (STT) à suite d'une vaccination par le vaccin Vaxzeveria (AstraZeneca) ou le vaccin Jcovden (Janssen).

- Une recommandation médicale de ne pas initier une vaccination (première dose) : Myocardites ou myo-pericardites associées à une infection par SARS-CoV-2
- Une recommandation établie après concertation médicale pluridisciplinaire de ne pas effectuer la seconde dose de vaccin suite à la survenue d'un effet indésirable d'intensité sévère ou grave attribué à la première dose de vaccin (par exemple : la survenue de myocardite, de syndrome de Guillain-Barré...);
- Une recommandation établie par un Centre de Référence Maladies Rares (CRMR) ou un Centre de Compétence Maladies Rares (CCMR) après concertation médicale pluridisciplinaire (avis collégial) de ne pas initier la vaccination contre la covid-19. »

Ainsi que ces trois contre-indications temporaires :

- Traitement par anticorps monoclonaux anti-SARS-CoV-2 ;
- Myocardites ou péricardites survenues antérieurement à la vaccination et toujours évolutives d'étiologie non liée à une infection par SARS-CoV-2
- Syndrome inflammatoire multi-systémique pédiatrique (PIMS) post-infection par le SARS-CoV-2, pendant 3 mois suivant la survenue du PIMS. La vaccination peut avoir lieu passé ce délai, après récupération d'une fonction cardiaque normale, et en l'absence de tout syndrome inflammatoire